

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fais aussi que notre jeunesse,
Eprise de Noble et de Beau,
Vers le bien marche sans faiblesse
Et qu'elle prouve ton adresse
Pour l'honneur vierge du drapeau...

A la vieillesse qui chemine
Le sentier final du tombeau,
De ses derniers soirs élimine
Ce qui rend l'humeur plus chagrine,
Ce qui rend plus lourd le fardeau!

A celui qui durement peine
Moulant les futurs citoyens,
Qui jette chaque jour la graine
Et qui prépare ton domaine :
Mon Dieu! répands sur lui tes biens!

A tous infuse l'espérance ;
Que les yeux levés vers ton ciel,
Dans une chrétienne assurance
Les hommes portent leur souffrance
Ainsi que l'abeille son miel!

Le 17 décembre 1910.

J. MICHEL.



ÉCHOS DE LA PRESSE

Par circulaire du 10 novembre 1910; la Direction de l'Instruction publique du canton du Valais communique à ses instituteurs les réflexions que lui suggère les résultats du dernier exercice scolaire. Nous y trouvons les observations suivantes :

« Nous devons insister sur la nécessité de tenir le *Journal de classe*. MM. les Inspecteurs ont été avisés d'avoir également à le vérifier et à se le faire adresser quand ils le jugent à propos pour s'assurer en tout temps s'il est vraiment tenu à jour. En effet, bien rempli, le *journal de classe* évite des pertes de temps. Si le personnel enseignant a soin de parcourir exactement son horaire, de distribuer le travail de ses élèves de façon rationnelle et intelligente, il obtiendra, avec le même temps de scolarité, un résultat bien plus satisfaisant. »

« Il y a également une lacune à signaler concernant les cours complémentaires, lesquels ne consistent trop souvent qu'en de simples répétitions des matières enseignées précédemment, alors qu'ils devraient réellement, pour répondre à leur nom et atteindre le but proposé, développer certaines branches à peine effleurées à l'école primaire, telles que l'instruction civique, l'arpentage et quelques autres connaissances utiles.

« A toutes ces obligations, concernant la partie « instruction », l'instituteur doit ajouter encore celles relatives à « l'éducation ». Que sa conduite privée ne soit pas en contradiction avec les principes professés à l'école ! Que, pénétré de l'importance de sa mission éducative, il donne le bon exemple toujours et partout, non seulement pendant les mois de classe, mais aussi pendant la longue période des vacances.

« Nous apprécions hautement notre corps enseignant en général pour l'avoir vu à l'œuvre jusqu'à ce jour. Nous continuerons à compter sur son zèle, son abnégation, son dévouement. Aussi, sommes-nous persuadé que le recul constaté quant aux examens de 1910 n'est qu'accidentel et qu'il sera pour le corps enseignant valaisan une occasion de se ressaisir, de relever avec fierté la tête et de s'efforcer de reprendre la place honorable que notre canton avait conquise les années précédentes. »

* * *

Le *Vaterland* rapporte qu'un instituteur français, du département de Loir-et-Cher, s'est essayé à « laïciser » le *Pater*. Voici la teneur qu'il a cru devoir donner à cette prière :

« Notre père qui est à l'Elysée national, que liberté, égalité, fraternité règnent par toi sur la terre. Que la volonté de nos aïeux de 1789 arrive. Donne-nous la liberté quotidienne. Pardonne-nous les offenses que nous avons pu commettre à l'égard de la République, etc... »

Le *Vaterland* ajoute que cette aberration se passe de commentaire. Nous l'en croyons volontiers sur parole.

* * *

Dans une des dernières séances de la Chambre française, deux députés ont exprimé le désir qu'on modifie le programme des écoles primaires rurales et qu'on y introduise l'enseignement agricole. Ils espèrent arriver ainsi à lutter efficacement contre l'exode du paysan vers les villes.

* * *

L'instruction en Egypte. — Jusqu'à ce dernier quart de siècle, l'instruction n'était réservée en Egypte qu'à de trop rares privilégiés :

le peuple croupissait dans l'ignorance. Mais, les temps ont marché. Sous la domination anglaise, un immense progrès a été accompli. Le nombre des illettrés diminue chaque année. De plus, les collèges, les universités d'Europe comptent actuellement parmi leurs élèves des jeunes Egyptiens qui viennent s'y préparer à des carrières libérales.

* * *

L'obligation scolaire en Russie. — La Douma avait dernièrement à son ordre du jour la question des écoles élémentaires. L'obligation de fréquenter ces écoles a donné lieu à un débat des plus vifs. A la suite de cette discussion, il a été décidé que, désormais, municipalités rurales et urbaines auraient le droit d'imposer cette obligation. La fondation d'écoles incombera à ces municipalités. L'amende infligée en cas de non-fréquentation ne pourra être supérieure à 25 roubles.

* * *

M. Jacques Bonhomme, de l'*Ecole nouvelle*, est convaincu que quelques membres du corps enseignant — les institutrices des classes inférieures en particulier — ne réussissent pas à se mettre à la portée de l'enfant. Trop souvent les questions sont imprécises, le vocabulaire du maître dépasse les petites intelligences. L'enfant reste bouche bée, il ne saisit pas derrière les mots la réalité vivante. Et comment la saisirait-il cette réalité, puisque ces mots qu'il entend pour la première fois n'ont aucun sens pour lui ?

« Et cela — nous assure M. Bonhomme — faute d'avoir consacré dix minutes à la mise au point.

« Quand on parle aux petits, on sait toujours ce qu'on va dire : mais *comment on va le dire*, c'est là ce qui importe. Et cela exige quelques minutes de réflexions, avec la claire vision des jeunes esprits auxquels on s'adresse. Et fût-on normalienne, pourvue du brevet supérieur et du diplôme de fin d'études normales, s'adressa-t-on à des enfants de quatre ans, ce n'est pas déchoir, c'est faire sa tâche avec intelligence, c'est aimer son métier. »

* * *

De M. A. Mironneau, du *Volume* :

« Souvent il m'a été donné de constater qu'une leçon, d'ailleurs intéressante, n'était pas écoutée parce que le maître n'avait pas su, dès les premiers mots, saisir les oreilles et les yeux de ses petits auditeurs. La chose n'est pas rare et il est peu de maîtres, même parmi les meilleurs, qui n'en aient fait la pénible expérience. Pour la renouveler

il suffit de commencer ainsi une leçon de morale, par exemple : « Aujourd'hui, mes enfants, je vais vous parler de la désobéissance. Ecoutez bien..... La désobéissance est un défaut qui consiste... » Ce début est d'un effet sûr ; dès les premiers mots, les élèves croyant savoir « de quoi il retourne » se donnent congé et cessent d'écouter.

« Il faut donc, dès les premiers mots, savoir empoigner vos élèves en éveillant leur curiosité : *Savez-vous ce qui arriva un jour à un petit garçon très désobéissant ?... Sa maman lui avait défendu.....* Continuez avec des détails pittoresques qui frappent l'esprit, avec des épisodes dramatiques qui excitent l'émotion et, à la fin, vous pourrez utilement glisser votre précepte de morale. »

J. CRAUSAZ.



BIBLIOGRAPHIES

I

Histoire de l'Eglise, par L. DAVID et P. LORETTE, licenciés ès lettres. Préface de Mgr Baudrillart, Recteur de l'Institut catholique de Paris. 1 vol. in-16 cartonné. Prix : 3 fr. Bloud & C^{ie}, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Le désir des auteurs a été de munir les élèves d'un instrument de travail pratique et les maîtres d'un auxiliaire utile qui ne supprime cependant point leur tâche. Pour être pratique, il faut être court et clair. Aussi ne faut-il pas hésiter à définir nettement quelques principes qui semblent commander les faits les plus considérables de l'histoire de l'Eglise. Expliquer ces principes, non point dans l'abstrait, mais à raison des faits et de leurs conséquences, telle a été la méthode adoptée. Quant au maître, il lui appartiendra de développer l'explication, de faire valoir la portée apologétique des événements, d'en détailler le récit. Ainsi l'usage de ce manuel assurera la collaboration constante du professeur et de l'élève. Sollicité de présenter l'ouvrage aux lecteurs, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Baudrillart, déclare qu'il le fait « très volontiers » et, dans une longue préface qui est bien la meilleure recommandation qu'on pût souhaiter pour le livre, il souhaite ardemment « qu'il se répande », dans l'assurance « qu'il fera du bien à beaucoup d'âmes ».

II

Revue des familles, journal hebdomadaire illustré, paraissant le samedi. Imprimerie Butty, Estavayer.